

## SAINT-Louis AGGLOMERATION

### Délibération du Conseil de Communauté

#### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 42  
Membres absents : 36  
Procurations : 15

Date de convocation : 06/11/2025  
Date de transmission : 18/11/2025  
Date de mise en ligne : 19/11/2025

**Séance du 12 novembre 2025**  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 12 du  
mois de novembre à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

#### Présents :

Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET  
Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert,  
M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand,  
M. JUCHS Bernard, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE  
Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Hubert, M. PFENDLER Pierre,  
M. PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane,  
M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine,  
M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY  
Patrick, M. TURRI Pascal, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie,  
M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. BAUMLIN Christian,  
Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme DINTEN  
Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF  
Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à Mme  
RINQUEBACH Ariane), M. KASTLER André (pouvoir à M. BOHLY Dominique), Mme KIBLER-KRAUSS  
Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. PFENDLER  
Pierre), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH  
Sandra (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme  
RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. RIBSTEIN André (pouvoir  
à M. FUCHS Serge), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICCA Daniel, M.  
SCHICKLIN Julien, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), Mme SORET  
VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE  
Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M.  
RODDE Stéphane) M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry),  
M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 18<sup>ème</sup> QUESTION

**Enfance/Jeunesse - Autorisation de saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour le projet de mise en œuvre d'un contrat de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal (ALSH) situé à Michelbach-le-Bas et l'animation des activités enfance-jeunesse sur les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau**  
(DELIBERATION n°2025-184)

L'actuel contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal (ALSH), exploité sur les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau, arrive à échéance le 31 août 2026.

Dans le cadre du renouvellement de ce contrat, et conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil de Communauté du 15 juillet 2020, la Commission Consultative des Services Publics Locaux est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 du même code.

Il s'agira d'examiner l'hypothèse d'un renouvellement de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal (ALSH), ainsi que la possibilité d'y adjoindre la gestion et l'animation des activités enfance/jeunesse actuellement exécutées dans le cadre d'un marché public de services. Un rapport sera produit et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour examiner l'intérêt d'une telle démarche et émettre un avis, avant un nouvel examen en Conseil de Communauté afin d'approuver ou non le principe d'une délégation de service public et le lancement d'une consultation.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour avis sur le projet de mise en œuvre d'un contrat de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement intercommunal (ALSH) situé à Michelbach-le-Bas et l'animation des activités enfance/jeunesse sur les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau,
- d'autoriser le Président ou son représentant à convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux à une date qu'il fixe et communiquer à ses membres les éléments utiles pour remettre un avis.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 14 novembre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN



La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER